

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.C. DE SURGERES

Prélèvement	00144242	Commune	SURGERES
Unité de gestion	0165 - A.C. DE SURGERES	Prélevé le	mercredi 12 juin 2024 à 12h10
Installation	UDI 000261 - R. DE SURGERES	par	E. GAUTRON
Point de surveillance	0000000425 QUARTIER NORD	Motif	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	ROBINET MURAL GARAGE PARTICULIER - 18 RUE PASTEUR	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	20,7 °C			
Température de l'eau	19,2 °C		25	
pH	7,7 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,15 mg(Cl ₂)/L			

Type de l'analyse : D1 Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
Code SISE de l'analyse : 00144191 Référence laboratoire : 24061104954701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,2 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,8 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	541 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	17 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00144242)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 21 juin 2024

Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT